Publié le 19 janvier 2014.

Dernière modification: 18 mai 2025.

www.entreprises-coloniales.fr

ÉTS BRIFFAUD, Haïphong

Voir « Docks de Haïphong » :

Pierre BRIFFAUD (1856-1937)

Né à Montagnac (Hérault), le 8 mars 1856.

Fils de Marie Pierre Emmanuel Briffaud, agriculteur, et de Lucie Appolonie Desfour.

En Indochine (1884). Industriel depuis 1885.

A participé à la construction des voies ferrées Phu-Lang-Thuong—Langson et Haïphong—Lao-kay.

A créé à Haïphong le service de déchargement et chargement des navires ; a installé de vastes entrepôts et un dock flottant.

Membre de la mission scientifique d'exploration conduite par Henri d'Orléans à travers le Tse-Tsouen et le Thibet.

Artisan de la délivrance de trois frères Roque et de deux Annamites enlevés par des pirates chinois dans la région montagneuse alors inexplorée de Dong-Tireu (1893).

Membre de la chambre de commerce et conseiller municipal de Haïphong depuis de nombreuses années.

Juge au tribunal de commerce.

Vice-président du Cercle du commerce.

Ancien président de la Société des pulpes et papeteries du Tonkin.

Administrateur des Rizeries de l'Annam-Tonkin.

et de la Société d'étude de tramways en Indo-Chine et pays circonvoisins (1911).

Chevalier de la Légion d'honneur du 5 février 1921 (ministère des Colonies).

Décédé à Montpellier, le 5 juillet 1937.

M. Briffaud (*L'Avenir du Tonkin*, 6 mai 1896, p. 1, col. 4)

Les journaux de France nous ont beaucoup entretenu, en ces temps derniers, de l'accueil empressé, voire même enthousiaste, qui a été fait, dans certains milieux scientifiques, au prince Henri d'Orleans et à ses compagnons de voyage, MM. Roux et Briffaud, au moment de leur rentrée dans la mère patrie, après les belles et périlleuses excursions faites dans certains centres jusqu'alors inexplorés de l'Asie centrale.

Nous avons été parmi les premiers à féliciter ces jeunes voyageurs qui avaient pris le Tonkin pour point de départ de leurs hasardeuses entreprises ; nous comprenions que, menées à bonne fin, ce qui a été le cas, elles devaient tout d'abord faire faire un sérieux pas en avant aux connaissances géographiques, si limitées encore, que la science

possédait sur les pays parcourus ; la fréquentation de nos compatriotes devaient aussi faire comprendre aux populations des contrées traversées combien utiles pour elles pourraient être les relations que cette première visite servirait à établir un jour entre elles et nous.

Aussi avons-nous été fiers des récompenses honorifiques si justement accordées au descendant d'une maison royale qui, dans sa sphère d'action, ainsi qu'il a du reste eu soin de le déclarer lui-même, a voulu se souvenir uniquement des préceptes démocratiques et utilitaires qui lui ont été légués par son aïeul le duc Orléans et qui, heureusement, sont restés traditionnels dans la famille.

Nous avons applaudi aussi à la distinction dont M. Roux a été l'objet par sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur. C'était, là encore, une distinction méritée.

Mais pourquoi faut-il que nous nous soyons obligés de faire remarquer que le prince Henri d'Orléans avait auprès de lui un second compagnon de route d'autant plus méritant qu'aucun espoir de carrière, aucun motif intéressé, n'avaient quidé l'empressement qu'il avait mis à accepter les offres qui lui étaient faites d'accompagner les voyageurs dans leur aventureuse tournée.

M. Briffaud n'était pourtant pas le premier venu et il nous semble que l'on ait agi bien à la légère en s'occupant si peu de lui une fois le succès de l'entreprise assuré. Estil nécessaire que nous rappelions sa belle conduite dans la délivrance des frères Roque en 1889 et le dévouement dont il fit preuve à cette occasion ? Devons-nous remémorer qu'en 1884 déjà, c'était lui qui assurait le ravitaillement de nos transports à Formose? Et, au moment de son départ avec le prince Henri, n'était il pas, et n'est-il pas encore le chef d'une maison importante de Haïphong, maison prospère créée par lui ?

Pourtant, durant ce long voyage dans l'inconnu dont toutes les péripétie n'ont pas dû être teintée de rose, c'est lui qui, constamment, s'est occupé des deux guestions les plus importantes : la formation des caravanes et les approvisionnements, jointes à bien d'autres d'un ordre secondaire.

Il nous semble que tant de fatigues et de peines, tant de désintéressement valaient bien une distinction éclatante et c'est avec le plus grand et le plus vif plaisir que tous les colons du Tonkin auraient vu briller sur sa poitrine cette croix pour laquelle on fait si souvent de si grandes choses.

Évidemment, M. Briffaud a le tort de ne point posséder de titres ronflants ; il n'appartient ni à l'armée ni au fonctionnarisme. C'est un simple colon qui, à force de travail, est parvenu à se créer une situation des plus honorables et des plus indépendantes dans la colonie. Personne ne nous contredira si nous ajoutons en outre que c'est un galant homme dans toute la force du terme. Eh bien! son dévouement nous semble-t-il, était d'autant plus méritoire.

Nous soumettons le cas à M. le gouverneur général, dont on se plaît toujours à reconnaître l'esprit de droiture et d'équité. En appelant sur M. Briffaud, sur ce colon tonkinois, l'attention de nos gouvernants, il rendra un véritable service à tous les amis de M. Briffaud, c'est-à-dire à toute la population. Que M. Rousseau prenne ses informations à ce sujet et il verra combien ses démarchés seraient fondées et justes.

> HAÏPHONG (L'Extrême-Orient, 11 août 1898)

En vertu d'un contrat passé entre l'administration des douanes et M. P. Briffaud, entrepreneur à Haiphong, ce dernier est chargé des opérations de débarquement et d'embarquement des marchandises des navires accostés aux appontements, ainsi que

du transport et de la manipulation des marchandises dans l'intérieur des Docks et magasins généraux.

Un arrêté du 1^{er} courant vient de décider que, par suite d'un acte de société passé entre MM. Briffaud et Ceccaldi, la société formée sous le nom collectif de P. Briffaud et Cie est substituée, en ce qui concerne l'exécution de ce contrat, à la raison sociale P. Briffaud.

(*L'Avenir du Tonkin*, 5 janvier 1905)

On annonce le prochain départ pour France de monsieur Ceccaldi, associé de Monsieur P. Briffaud.

Olisieul F. Dilliauc

CHRONIQUE DE HAÏPHONG (L'Avenir du Tonkin, 19 février 1905)

Ainsi que nous l'annoncions hier, le vapeur « Amiral-de-Beaumont », des Travaux Publics, et le « Malacca », de la maison P. Briffaud et Cie, partent munis de pompes et d'apparaux divers demandés par l'amiral Bayle pour le service du « Sully ».

CHRONIQUE DE HAÏPHONG (L'Avenir du Tonkin, 25 mars 1905)

Retour. — Par le vapeur *Huê* est arrivé jeudi dernier de Hongkong, M. Briffaud qui était parti il y a quatre mois faire un voyage d'excursion, en Chine au Japon et en Corée.

Médailles d'honneur du travail (*Avenir du Tonkin*, 3 janvier 1907)

Sont décernés, à l'occasion du 1^{er} janvier 1907, les médailles d'honneur en argent de 2^e classe suivantes :

Vu-van-Cung, employé chez M. Briffaud à Haïphong ; Lê-quang-Gieu, employé chez M. Briffaud à Haïphong ;

Liste des électeurs de Haïphong (L'Avenir du Tonkin, 8 et 10 mars 1907)

Aquarone, Étienne, employé maison Briffaud, Bardou, Alphonse, employé maison Briffaud, Briffaud, Pierre, entrepreneur, Dupuy, Léopold, employé maison Briffaud, Marans, Charles de, employé maison Briffaud, LISTE DES

ÉLECTEURS DE LA VILLE DE HAÏPHONG

(Annuaire général de l'Indochine française, 1908, p. 720-723)

Aquarone, Étienne, employé maison Briffaud; Briffaud, Pierre, entrepreneur; Dupuy, Léopold, employé maison Briffaud; Mannoni, Étienne, employé maison Briffaud; Périnaud, P., employé maison Briffaud;

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL PICQUIÉ À HAIPHONG (L'Avenir du Tonkin, 13 février 1910)

Des docks, le cortège officiel entre dans les magasins de M. Briffaud où il est reçu à la porte par le maître de céans.

M. Picquié est émerveillé de rencontrer des magasins aussi vastes. En présence d'un stock de minerais et de maïs qui attend l'embarquement pour l'Europe, M. Picquié reconnaît qu'il y a cinq ans à peine, le port de Haïphong n'était rien, que le développement économique du pays s'est poursuivi depuis sans relâche et qu'il y a eu un gros effort de produit au Tonkin pour sa mise en valeur par les Français qui y résident.

HAÏPHONG P. BRIFFAUD Docks St-Etienne (Annuaire général de l'Indochine française, 1912, p. 410)

V William'e general de l'illadelline mançaise, 1912, p.

MM. P. BRIFFAUD, directeur (en congé); L. Dupuy, fondé de pouvoirs; H. COGNON, chel de service;

CH. DE MARANS, chef magasinier entrepôts des Messageries Maritimes ;

E. PÉRINAUD, chef magasinier, exportation;

E. AQUARONE, chef arrimeur;

C. MARIANI, chef arrimeur.

HAÏPHONG OBSÈQUES

Charles de Marans (Paris, 31 octobre 1870-Quang-Yên, 17 juillet 1912) Fils de Charles de Marans et de Marie-Adélaïde Godbout. Époux de Marcelle Rosine Ratto (?) (L'Avenir du Tonkin, 20 juillet 1912) Jeudi soir, à cinq heures, ont eu lieu les obsèques de M. Charles de Marans, chef magasinier de la maison Briffaud.

Le cercueil avait été ramené de Quang-Yên par la chaloupe Malacca. La levée du corps eut lieu à l'appontement de l'hôpital. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Mariani et Cognon, de la maison Briffaud, Combes, de la maison Coubier, et Coulet.

Le deuil était conduit par MM. Dupuis, fondé de pouvoirs de la maison Briffaud, et de Marans, fils du défunt.

De superbes couronnes ornaient le char, offertes par la famille, les amis, M. Briffaud, la maison Briffaud, les Transitaires réunis, les Chargeurs réunis et la Société de rapatriement.

Nous renouvelons à M^{me} V^{ve} de Marans, à sa famille et au personnel de la maison Briffaud nos compliments de condoléances.

AU PALAIS

Tribunal civil Audience du samedi 8 mars 1913 (*L'Avenir du Tonkin*, 9 mars 1913)

Le double procès Porchet et Cie et Briffaud contre Vola et Vola contre Porchet et Cie et Briffaud

Légion d'honneur (*L'Avenir du Tonkin*, 14 août 1914)

Nous apprenons avec plaisir la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur de M. Charles Dupont, consul de France à Hokéou.

M. Ch. Dupont est un Tonkinois de la première heure. Venu en 1883 avec M. Briffaud et Ceccaldi, il n'a pas quitté la colonie depuis. À Lao-Kay, il fut nommé agent de l'ancien service des Fluviales Marty et d'Abbadie, et, en 1896, au départ de M. Angoulvant, vice-consulat de Hokéou, on le chargea de la gérance de ce consulat.

La connaissance qu'il possédait déjà de la région et l'activité déployée par lui le firent maintenir dans ces fonctions.

Nommé consul depuis, M. Dupont sut faire franchir à nos relations avec la Chine les passes difficiles dans lesquelles notre diplomatie se trouva ; il sut, grâce à son énergie, son sang-froid et ses qualités d'observation, faire respecter nos droits qui, plus d'une fois, furent sur la point d'être méconnus, surtout aux époques de l'insurrection chinoise.

La nomination de M. Charles Dupont dans la Légion d'honneur sur la proposition du ministère des affaires étrangères, est la juste récompense des services rendue à l'Indochine

Nous nous devons de féliciter ce modeste pour cette besogne soutenue de près de vingt ans et de ce point laisser sa nomination inaperçue.

HAIPHONG (TONKIN)

ENTREPRISE DE DÉBARQUEMENTS

P BRIFFAUD

Entrepositaire - Entrepreneur

DES

MESSAGERIES MARITIMES

DES

CHARGEURS RÉUNIS

et du

SERVICE COLONIAL

CONSIGNATION DE NAVIRES

DÉBARQUEMENTS — TRANSPORTS

BRIFFAUD (P.), HAIPHONG (Annuaire général de l'Indochine française, 1915, p. 75)

MM. P. BRIFFAUD (en congé); L. DUPUY, fondé de pouvoirs; P. MATERNATI.

BRIFFAUD (P.), HAIPHONG (Annuaire général de l'Indochine française, 1920, p. 71)

MM. P. BRIFFAUD; A. GRILLAT; P. MATERNATI.

PARTICIPATION DANS LES CHARBONNAGES PANNIER

A propos de l'emprunt par P. DUCLAUX [Société des transports automobiles de l'Indochine] (L'Éveil économique de l'Indochine, 2 avril 1922)

[...] Sans refuser, bien entendu notre concours quand on nous le demande, nous [Haïphonnais] aimons mieux mener nos propres affaires, les agrandir, en fonder de nouvelles, continuer à travailler pour le renom de la ville que les plus vieux d'entre nous ont, pour ainsi dire, vue naître et que tous ont vue se développer. Le plus ancien des Haïphonnais, M. Briffaud, vient de donner à cet égard le plus bel exemple : après quarante ans de travail ininterrompu, ayant été mêlé à tout ce qui s'est fait dans ce pays, à la veille de prendre une retraite définitive, il a consacré sa dernière année à fonder dans sa ville adoptive une nouvelle usine. Il y a là véritablement quelque chose de touchant ; cette mentalité, bien haïphonnaise, car d'autres marcheront sur les traces de M. Briffaud, est certainement en avance sur celle du pays en général : il y a là un peu de l'énergie américaine, qui a ses excès, mais aussi sa grandeur. [...]

Les parcs à charbon de Haïphong par H. CUCHEROUSSET (L'Éveil économique de l'Indochine, 25 juin 1922)

Depuis un an, le commerce du charbon s'organise à Haïphong sur des bases solides et s'outille d'une façon très moderne.

Nous avons eu l'occasion, au début de l'hiver dernier, de dire un mot du parc à charbon de M. Briffaud, avec ses procédés de mélanges et son usine à briquettes. Cette usine, d'une puissance de 300 chx, est en voie d'installation et la haute cheminée s'élève en ce moment au dessus des bâtiments de l'usine.

Une autre entreprise est entrée dans la même voie, c'est la Compagnie des charbons de l'Indochine. [...]

Un petit tour à Haïphong par H. CUCHEROUSSET (L'Éveil économique de l'Indochine, 14 janvier 1923)

[...] De l'autre côté du fleuve, c'est l'usine, à briquettes de M. Briffaud qui va prochainement être inaugurée, et complétera le magnifique parc à charbon où, déjà, s'élèvent d'imposants amas de combustible. [...]

Hanoï (*L'Avenir du Tonkin*, 12 février 1923)

Mariage. — Samedi dernier a été célébré dans une charmante [?] le mariage de M. Armand Grillat, médaillé militaire, croix de guerre, frère et beau-frère de madame et de M. Pierre Briffaud, le sympathique industriel, avec M^{lle} Madeleine Lamarche, sténodactylographe au gouvernement général.

Le R.P. Dronet donna la bénédiction nuptiale aux jeunes époux, puis, à la sacristie, ceux-ci reçurent les compliments et les souhaits d'une nombreuse assistance parmi laquelle on remarquait : M. Scalla, directeur-adjoint des D. et R. ; M. l'administrateur Le

Prévost, chef de cabinet de M. le gouverneur général ; M. l'administrateur Vallet, du gouvernement général ; M. de Feyssal, président de l'Amicale des anciens combattants, et M^{me} de Feyssal ; M. Badetty, inspecteur des Services agricoles et commerciaux ; M. et M^{me} Edmond Marchand, etc.

Nous adressons à M. et M^{me} Armand Grillat, nos meilleurs souhaits de bonheur.

7 (11)

CONSTITUTION Établissements Albert Butin (La Journée industrielle, 23 avril 1924)

L'objet de cette société anonyme nouvelle est la fabrication la vente des appareils d'éclairage pour l'industrie et les compagnies de chemins de fer, l'exploitation de l'établissement apporté par M. Albert Butin ¹, et situé à Paris, 16, rue Compans, avec bureaux, 35, rue des Martyrs, où a été fixé le siège. Le capital est de 900.000 fr., en actions de 500 fr., dont 800 attribuées à l'apporteur, qui reçoit, en outre, une somme de 285.000 fr. en espèces et, les 800 paris de fondateur créées. Les premiers administrateurs sont : MM. Henri-Joseph Béraud, armateur, 43, boulevard Beauséjour, Paris ; Pierre Briffaud, industriel à Haïphong (Tonkin) ; René Ryziger. ingénieur, 5, rue Anatole-de-la-Forge, Paris ; Albert Butin, industriel, 11, rue Lepic, Paris ; Maurice Godfernaux, ingénieur, 18, rue Eugène-Flachat, Paris ; et André Pereire, administrateur de sociétés, 33, boulevard de Courcelles, Paris.

J. PANNIER et Cie (Annuaire général de l'Indochine française, 1925, p. I-55)

armateurs et propriétaires des mines de charbon Chacha — Marcelle — Marcellin, des vapeurs « Lim-Chow » et « Kai-Ping » 123, rue Chinoise, Haïphong.

MM. J. PANNIER, directeur-gérant ; P. BRIFFAUD, associé ; LOY-SING, associé.

¹ Albert Butin : fondateur de la Cotonnière de Haïphong et des Ciments d'Haïphong.

Pierre DELSOL, directeur

Né à Montagnac (Hérault), le 29 avril 1898.

Fils de Jean Delsol, musicien, et d'« Izabelle » Briffaud (Montagnac, 13 juillet 1860), sœur cadette de Pierre Briffaud.

Taille: 1 m. 73

Marié à Montagnac, le 21 nov. 1922, avec Andrée Juliette Jeanne Barges (Marsillargues, 31 janvier 1899-Montpellier, 26 juin 1995). Trois enfants dont :

— Paule (Montagnac, 6 octobre 1923-Sèvres, 12 juin 2015) et

— Jean (Montagnac, 22 novembre 1924-Meyrueis, Lozère, 9 septembre 1999).

Propriétaire.

2e classe dans l'infanterie (17 avril 1917), Syrie Palestine (18 mai-23 octobre 1919) sergent (13 sept. 1919), Levant (24 octobre 1919-10 avril 1920), réserviste (16 juillet 1920).

Médaille militaire.

Croix de Guerre.

Distinguished Conduct Medal (D.C.M.) : services rendus à l'armée britannique en Syrie.

Directeur des Établissements P. Briffaud (10 avril 1926 -octobre 1927).

Directeur par intérim des docks de la chambre de commerce de Haïphong (mars 1927-septembre 1935).

Administrateur de la Société lainière du Tonkin (1939-1949).

Administrateur de la Compagnie asiatique de navigation (1947-1951).

Associé et directeur gérant des Établissements P. Briffaud et Cie, acconiers des Messageries maritimes et des Chargeurs réunis ainsi que des compagnies de navigation étrangères, chargés, depuis avril 1948, des manipulations des docks du port de Haïphong.

Chevalier de la Légion d'honneur du 17 février 1953.

Décédé le 22 décembre 1960.

Hanoï (*L'Avenir du Tonkin*, 31 août 1927)

Conseil du Protectorat. — M. Perroud*, président de la chambre de commerce de Hanoï, est nommé membre suppléant du Conseil du Protectorat du Tonkin pour la période allant jusqu'au 27 décembre 1927, en remplacement de M. Briffaud, parti pour la France.

TONKIN

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 5 mars 1928)

Sont revenus au Tonkin : Briffaud.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG (L'Avenir du Tonkin, 8 novembre 1928)

DÉPARTS.— Sont partis jeudi à 10 heures par le *Claude-Chappe*. À destination de Marseille : ... M. Delsol, maison Briffaud...

SOCIÉTÉ DES CHARBONS ET AGGLOMÉRÉS DE HAÏPHONG (groupe Charbonnages du Tonkin)

CHARBONNAGES DU TONKIN Assemblée ordinaire du 30 juin. Exercice 1930 (L'Éveil économique de l'Indochine, 9 août 1931)

[...] La société a acheté à M. Briffaud la fabrique de briquettes qu'il possédait en bordure du Cua-Cam, près de Haïphong. Il a été constitué une société au capital de 100.000 \$ pour continuer l'exploitation de la fabrique, cette société, qui a pris le nom de « Charbons et agglomérés d'Haïphong », est gérée statutairement par les Charbonnages du Tonkin.

Les travaux neufs de l'exercice ont immobilisé 8.671.808 fr. 60 dont 2.866.633 fr. 60 pour l'acquisition des Établissements Briffaud. [...]

Il a été fabriqué [pendant l'année] 137.517 tonne d'agglomérés. [...]

ÉTUDES FINANCIÈRES Charbonnages du Tonkin (*Le Temps*, 2 novembre 1931)

Des terrains et des ateliers ont été acquis à Haïphong afin d'y construire une usine d'agglomération qui a été donnée en location à une société récemment constituée, les Charbons et agglomérés de Haïphong, suite des établissements Briffaud, et dont le capital initial a été fixé à 100.000 piastres ; la gérance en appartient statutairement à la compagnie.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG (L'Avenir du Tonkin, 21 décembre 1931)

Arrivées. — Sont arrivés dimanche à 21 heures, par le *Claude-Chappe* : Venant de Marseille : ... M. Delsol....

CHRONIQUE DE HAÏPHONG (L'Avenir du Tonkin, 3 mars 1932)

DÉPARTS. — Sont partis jeudi matin à 5 heures par le *Claude-Chappe*.

destination de Marseille : M ^{me} Delsol, 2 enfants.
TONIZINI
TONKIN
(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 5 mars 1933)

Sont arrivés en Indochine : Briffaud, administrateur..

HAÏPHONG Les arrivants (*La Volonté indochinoise*, 23 octobre 1933)

Sont arrivés à Haïphong dimanche 22 octobre à 8 h. 30 du matin à bord du vapeur *Claude-Chappe*.

Venant de Marseille. — M^{me}, M. Delsol et 3 enfants.

CONSEIL DU CONTENTIEUX ADMINISTRATIF DE L'INDOCHINE SÉANT À HANOÏ

AUDIENCE DU MERCREDI 6 JUIN 1934 (L'Avenir du Tonkin, 6 juin 1934)

2° Instance Société des ateliers maritimes de Haïphong contre Gouvernement général de l'Indochine.

M. Delsol, son liquidateur

Société française des

Charbonnages du Tonkin Assemblée ordinaire du 28 juin 1934 (L'Information d'Indochine, économique et financière, 25 août 1934)

[...] Nous avons racheté 175 parts de notre filiale, la Société des Charbons et agglomérés de Haïphong, aux deux firmes qui ont contribué avec nous à la constitution de cette société dont l'objet était de poursuivre l'exploitation de la fabrique d'agglomérés connue sous le nom des Établissements Briffaud, et dont notre société s'est rendue acquéreur en l'année 1930 en vue d'éviter une concurrence dangereuse pour ses propres fabrications. [...]

ANNONCES LÉGALES

ÉTUDE DE M^e LARRE, COUESLANT ET DURINGER AVOCATS A LA COUR D'APPEL DE HANOI

42, boulevard Henri-Rivière VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE (*L'Avenir du Tonkin*, 11 décembre 1934)

Aux plus offrants et derniers enchérisseurs,

En l'audience des saisies immobilières du Tribunal civil de première instance de Hanoï, séant au Palais de Justice à Hanoï.

En quatre lots

- 1° d'un immeuble sis à Hanoï, rue de Tuyên-Quang, nº 21;
- 2° d'un immeuble sis à la station du Tam-Dao, province de Vinh-Yên, formant le lot n° 72 du plan de lotissement de la station du Tam-Dao ;
- 3° d'un immeuble sis à la station du Tam-Dao, province de Vinh-Yên, formant le lot n° 73 du plan de lotissement de la station du Tam-Dao ;
- 4° d'un immeuble sis à la station du Tam-Dao, province de Vinh-Yên, formant le lot n° 75 du plan de lotissement de la Station du Tam-Dao;

L'adjudication aura lieu le mardi huit janvier mil neuf cent trente-cinq, à neuf heures du matin.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra :

Qu'aux requête poursuite et diligence de M. Pierre Delsol, entrepreneur, domicilié à Haïphong,

Ayant pour avocats constitués Mes Larre, Coueslant et Duringer, domiciliés à Haïphong, boulevard Henri-Rivière, numéro 42, et suivant procès-verbal du ministère de Me Chrétien, huissier à Hanoï, des 20 et 27 octobre 1933, visé, enregistré et transcrit en la conservation des Hypothèques de Hanoï le 4 novembre 1933, volume 114N, numéro 20, il a été procédé à la saisie réelle des immeubles ci-après désignés, sur : 1° M. Pierre Louis Lavigne, chef de service du cadastre et du domaine urbain de la ville de Hanoï, en congé, pris tant en son nom personnel que pour la validité à l'égard de Mes Noélie Marguerite Maria Amoyenc, son épouse, ledit M. Pierre Louis Lavigne, domicilié à Hanoï, 30, boulevard Gambetta ; 2° Mes Noélie Marguerite Maria Amoyenc, épouse de M. Pierre Louis Lavigne, chef de service du cadastre et du domaine urbain de la ville de Hanoï, avec lequel elle est domiciliée à Hanoi, 30, boulevard Gambetta ;

Que les formalités de publication du cahier des charges ayant été remplies en l'audience des saisies immobilières du 23 décembre 1933, le Tribunal, par son jugement en date dudit jour, a fixé l'adjudication des immeubles saisis au mardi 20 février 1934 :

Qu'un jugement du Tribunal de Hanoï en date du 17 novembre 1934, enregistré, a, à la suite d'une suspension momentanée de poursuites, ordonné la reprise de ces dernières sur le dernier état de la procédure et a fixé le jour de l'adjudication des immeubles saisis au mardi 8 janvier 1935 ;

Qu'en conséquence et sur les poursuites de M. Delsol susnommé, il sera procédé le mardi 8 janvier 1935, à 9 heures du matin, en l'audience des saisies immobilières du tribunal civil de Hanoï, au Palais de Justice à Hanoï, à la vente aux enchères publiques, aux plus offrants et derniers enchérisseurs, en quatre lots, des immeubles dont la désignation suit :

.....

MISE À PRIX

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges dressé par Me Coueslant, avocat, les enchères seront reçues sur les mises à prix tirées par les poursuivants, savoir :

Pour le premier lot, à la somme de trois mille piastres, ci 3.000 p. 00 Pour le deuxième lot à la somme de deux mille cinq cents piastres, ci 2.500 p. 00

Pour le troisième lot, à la somme de deux mille piastres, ci 2.000 p. 00 Pour le quatrième lot, à la somme de deux mille huit cents piastres, ci 2.800 p. 00

Les enchères seront d'au minimum cinquante piastres

Il est en outre déclaré, conformément à l'article 696 du Code de procédure civile, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour raison d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé à Haïphong, le 5 décembre mil neuf cent trente quatre, par l'avocat poursuivant et soussigné.

Signé : DURINGER

Les hôtes de passage (*L'Avenir du Tonkin*, 15 décembre 1934)

Sont descendus au Grand Hôtel de Hué : ... Delsol, industriel de Haïphong...

Amicale tonkinoise des anciens combattants, *Annuaire*, 1935, p. 70 CHARBONS ET AGGLOMÉRÉS DE HAÏPHONG (Anciens Établissements Briffaud) Société à responsabilité limitée Capital : 172.000 \$

Siège social et usine : rive gauche du Cua-Cam — HAIPHONG Téléphone n° 440 — Boîte postale n° 7 GÉRANCE :

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES CHARBONNAGES DU TONKIN Tous renseignements à ses services commerciaux Rue Francis-Garnier, HAIPHONG — Télép. nº 372

Agglomérés gras, briquettes et boulets pour chauffe industrielle.

Boulets maigres pour foyers domestiques.

Dépôt de combustibles de Hongay et charbons gras.

Mélanges pour soutes.

Livraisons par toutes quantités sur allèges du client aux appontements de l'usine ou par chargement complet sur allèges fournies par l'usine dans les limites du port de Haïphong.

LISTE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES ACTIFS DE L'ASSOCIATION TONKINOISE DES ANCIENS COMBATTANTS (ATAC) (1935)



Jean Boé, président de l'ATAC [Né le 27 avril 1883 à Montrejeau (Haute-Garonne)]

Nº matricule Nom et prénom Profession Adresse 512 Boé (Jean) Société des Charbons et Agglomérés Haïphong

UNE AUDIENCE DES SAISIES IMMOBILIÈRES (L'Avenir du Tonkin, 8 janvier 1935)

Mardi matin, bien avant neuf heures — heure fixée pour l'audience hebdomadaire des saisies immobilières —, une très nombreuse assistance française et annamite avait envahi le prétoire ou bien allait et venait dans la salle des pas-perdus du rez-dechaussée du Palais de Justice.

La raison de cette animation inaccoutumée ? Tout simplement plusieurs ventes fort intéressantes d'immeubles à Hanoï ; plusieurs ventes non moins intéressantes de villas au Tam-Dao,

Avec son exactitude habituelle — très appréciée du Barreau comme des justiciables —, le président Senna vient prendre le siège avec, au banc du ministère public, M. le procureur de la République [Motais de] Narbonne ; greffier : M. Wolff.

Me Chrétien allumera les feux.

Le premier immeuble livré aux enchères sur mise à prix de 2.000 p. est sis à Hanoï, 73, rue Jean-Dupuis : ces enchères vont bondir en quelques minutes jusqu'à 9.300 piastres, les acquéreurs passant par dessus la somme fixée de 100 p. 00 et se disputant l'immeuble à coups de 500 piastres, quelquefois de 1.000 piastres.

Finalement les époux Le-van-Phu — Dang-thi-Gien, 17, rue du Riz, sont déclarés adjudicataires pour la somme de 9.300 piastres.

Le deuxième immeuble connaîtra un succès qui ira dépassant celui remporté par le premier.

Il s'agit de l'immeuble sis 142, boulevard Gambetta.

La mise à prix est de 4.000 piastres. Vite, le prix monte, monte pour s'arrêter à 11.600 p. au bénéfice de M. Jouauneau, mécanicien, boulevard Gambetta, déclaré adjudicataire.

Me Pascalis fait alors place à son confrère Me Duringer, de l'étude Larre, Coueslant, Duringer, de Haïphong, qui va poursuivre, à la requête de M. Delsol, la vente d'une maison sise à Hanoï, 21, rue de Tuyên-Quang, et de trois villas au Tam-Dao, le tout appartenant à M. Lavigne.

De nombreux acquéreurs s'apprêtaient à se disputer l'un ou l'autre de ces lots, mais grande fut leur désillusion, quand Me Piriou ayant annoncé qu'un acompte venait d'être versé, il sollicitait le renvoi de la vente au 26 février.

Et le public de se disperser en se promettant bien de revenir à la date fixée.

Sur demande de Me Duringer sont renvoyées au 20 février 1935 les affaires Crédit Foncier contre époux Passignat. Crédit foncier contre Khong-trong-Dien et Ng.-manh-Quy, Crédit foncier agricole de l'Indochine contre Ng. huu Cu, Crédit foncier agricole contre Do dinh Thong, Banque de l'Indochine contre Ng.-van-Loi et sur demande de Me Pascalis, à la même date Tran van Kien contre Ng. van Nghi dit Van et An.

ANNONCES LÉGALES

ÉTUDE DE Me LARRE, COUESLANT ET DURINGER AVOCATS A LA COUR D'APPEL DE HANOI 42, boulevard Henri-Rivière VENTE PAR SUITE DE SURENCHÈRE DU SIXIÈME (L'Avenir du Tonkin, 20 avril 1935)

Il sera procédé le mardi sept mai mil neuf cent trente cinq, à neuf heures du matin, en l'audience des criées du Tribunal civil de Hanoï, séant au Palais de Justice à Hanoï, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur :

Un immeuble sis à Hanoï, rue Jules-Ferry, n° 70, porté au Cadastre de la dite ville sous le numéro 1540/2 de la section C. immatriculé au livre foncier de Hanoï-Cathédrale, titre foncier n° mille huit cent dix-sept (1817), d'une contenance de 928 m².

Cet immeuble a été saisi à la requête de M. Pierre Delsol, entrepreneur, domicilié à Haïphong, ayant pour avocats Mes Larre, Coueslant et Duringer, domiciliés à Haïphong, boulevard Henri-Rivière, numéro 42, sur 1° M. Pierre Louis Lavigne... 2° Mme Noélie Marquerite Maria Amoyenc...

Par jugement en date du 16 avril 1935, ledit immeuble a été adjugé à M. Pierre Delsol, moyennant le prix de 7.000 \$ 00, mais une surenchère du sixième a été formée par M. Trinh xuan Nghia, propriétaire, domicilié à Hanoï, 7, rue du Chanvre, suivant acte du greffe en date du 18 avril 1935, etc.

AU TRIBUNAL CIVIL DE 1re INSTANCE

Une importante audience des saisies immobilières (*L'Avenir du Tonkin*, 7 mai 1935)

Ce matin, mardi 7 mai, s'est déroulée, à 9 heures, une importante audience des saisies immobilières, du genre de celles auxquelles il nous est donné d'assister chaque semaine depuis un certain temps.

Le public était très nombreux, formé d'une affluence pressée d'Européens — les habitués du Palais en semblables circonstances — et d'Annamites, ces derniers passant pour être de haute condition de fortune.

M. Cassagnau préside. M. le substitut Lorenzi occupe le siège du ministère public. Greffier : M. Wolff. Huissier : Me Chrétien. Interprète : M. Nguyen-van-Thanh.

Le premier immeuble livré aux enchères est une maison sise rue Jules-Ferry, à Hanoï, portant le n° 70 de la dite rue.

Il a été saisi sur M. Lavigne, ingénieur des Travaux publics, à la requête de M. Delsol, entrepreneur à Haïphong, représenté à la barre par Me Coueslant, de l'étude Larre, Coueslant et Duringer.

Cet immeuble a déjà connu le feu des enchères puisque, le 16 avril 1935, il fut adjugé au créancier poursuivant pour la somme de 7.000 piastres. Mais une surenchère du 1/6e émane de M. Trinh-xuan-Nghia, portant alors la mise à prix à 8.166 p. 77.

Le tribunal ayant, sur la demande de Me Coueslant, validé la dite surenchère, Me Chrétien allume les feux.

Par bonds de cinquante piastres, les enchères montent et atteignent 11.000 piastres. C'est au créancier poursuivant, représenté par son avocat, Me Coueslant, à qui est adjugé l'immeuble.

.....

Tribunal civil de 1^{re} instance de Hanoï Audience des saisies immobilières du mardi 14 mai 1935 (*L'Avenir du Tonkin*, 14 mai 1935)

M. Violle préside. M. le substitut Lorenzi occupe le siège du ministère public. Greffier : M. Wolff. Huissier : Me Lacoste. Interprètes : M. Nguyên-van-Thanh.

Une seule affaire est inscrite an rôle pour laquelle occupe Me Langlois, de l'étude Larre, Coueslant et Duringer, de Haïphong.

L'adjudication porte sur un terrain de forme rectangulaire d'une contenance superficiaire de 351 mètres carrés, sis voie n° 113 *bis*, à Hanoï, et saisi sur M. Lavigne, à la requête de M. Delsol, entrepreneur à Haïphong.

Ce terrain avait été adjugé à l'audience des criées du 13 avril à M. Du, interprète au service judiciaire, pour une somme de 640 p. 00, plus les frais. Sur surenchère de 1/6e de M. Vuong-kim Toan, la mise à prix a été élevée à l'audience de ce jour à 747 p. 80.

Le Tribunal, après avoir validé la surenchère sur la demande de Me Langlois, procède à l'adjudication.

M. Du, premier acquéreur s'adjuge l'immeuble pour la somme de 770 p., plus les frais.

1935 (octobre) : faillite Girodolle Banque de l'Indochine et Briffaud contre Pachod frères

CHRONIQUE DE HAÏPHONG (L'Avenir du Tonkin, 22 octobre 1935)

UNE IMPORTANTE AFFAIRE D'ESCROQUERIE ET DE FAUX : NGUYEN XUAN DUONG, COMPTABLE DE LA MAISON BRIFFAUD, EST SOUS LES VERROUS. — Cette affaire remonte à plusieurs mois. C'est par discrétion, de peur d'entraver la marche de l'information que nous n'en avons pas parlé plus tôt. Le préjudice causé à la victime, M. Tac Fong, le commerçant chinois bien connu, serait de l'ordre de plusieurs milliers de piastres.

M. Tac Fong possédait à la Mine Antoine, dans la province de Quang-Yên, un stock de près de 4.000 tonnes de charbon. Il chargea son mandataire, M. Cr. H., demeurant à Hanoï, d'en chercher un acquéreur.

M. Cr. H, recevait un jour la visite de Nguyên xuan Duong, comptable à la maison Briffaud, qui lui offrit d'acheter tout le charbon pour un autre Chinois de Haïphong, M. Loi Sang. Cependant, avant de conclure le marché, on attendait l'accord de M. Tac Fong sur le prix.

Effectivement, quelques jours après, M. Cr. H. reçut à Hanoï un télégramme signé Tac Fong lui ordonnant de vendre au prix proposé. Immédiatement, il prévint Ng yuan Duong qu'il pouvait prendre livraison.

Mais le même jour, une deuxième télégramme de Tac Fong arriva à M. Cr. H., lui disant d'ajourner la vente. M. Cr. H., qui n'y comprenait plus rien, courut à Haïphong où il apprit de M. Tac Fong lui-même que le premier télégramme était faux et que jamais, il n'a accepté le prix proposé par Nguyen yuan Duong.

Nguyen yuan Duong a toujours nié être l'auteur du télégramme. Pourtant, lui seul avait intérêt à l'envoyer. Une autre charge accablante pèse d'ailleurs sur lui : il a pris livraison du charbon, malgré l'avis contraire de M. Cr. H. qui l'a bien prévenu que le propriétaire de charbon ne consentait pas à la vente.

Ce matin, après avoir entendu M. Tac Fong, M. le juge d'instruction Selvanadin a inculpé Ng yuan Duong d'escroquerie portant sur les 4.000 tonnes de charbon et l'a mis sous mandat de dépôt.

L'information suit son cours.

LA VENTE DE L'IMMEUBLE LAVIGNE À HANOÏ ET DES VILLAS LAVIGNE AU TAM-DAO (L'Avenir du Tonkin, 22 octobre 1935)

L'audience hebdomadaire des criées s'est tenue ce matin à 9 heures, sous la présidence de M. Violle ; M. le procureur de la République Dissès occupant le siège du ministère public ; greffier : M. Wolff ; huissier : Me Chrétien.

La vente de l'immeuble et des villas Lavigne était inscrite au rôle et cependant, un public très clairsemé se remarquait dans la salle.

Plus rien de cette affluence extraordinaire d'il y a quelques mois quand la même vente annoncée, fut reportée.

L'immeuble de la rue de Tuyên-Quang, d'abord ; mise à prix 3.000 piastres.

Bon départ par enchères de 500, quelque fois de 1.000 piastres ; aux environs de 7.000 piastres, la lutte est moins opiniâtre ; elle se circonscrit entre Me Langlois, de l'étude Larre, Coueslant et Duringer, qui représente M. Delsol, le créancier poursuivant, et un ou deux amateurs. À 8.300 piastres, c'est lui qui emportera le lot en faveur de son client

Aux villas du Tam-Dao, maintenant : la première (n° 72 du plan de lotissement), mise à prix 2.500 p. Pas d'acquéreur : Me Langlois en demande l'adjudication à M. Delsol.

La deuxième (n° 73 du plan de lotissement) : mise à prix 2.000 p. On note une certaine émulation au début, puis ralentissement aux environs de 6.000 p. À 7.600 p., elle revient à M. Delsol.

La troisième et dernière (n° 76 du plan de lotissement), mise à prix à 2 800 p.

La lutte est sévère au début ; se circonscrit aux environs de 6.000 p. Finalement, à 8.800 p., le créancier poursuivant, M. Delsol, est déclaré adjudicataire.

_

Conseil du contentieux administratif de l'Indochine

Réduction d'impôt foncier de 1934 demandée par la Société Immobilière Tonkinoise à Haïphong.

(La Volonté indochinoise, 20 novembre 1935)

Le Conseil se reconnaît compétent pour connaître de la requête de la Société immobilière tonkinoise, en date du 25 mai 1934, agissant poursuite et diligences de M. Delsol, dûment habilité, ayant Me Coueslant pour avocat.

Il est accordé à la Société Immobilière Tonkinoise à Haïphong le dégrèvement de la cote de 72 \$ afférente à 3.600 mq de terrains classés à la ?e classe de la 7e catégorie du tableau A (mares, étangs et terrains non autrement spécifiés) au rôle de l'impôt foncier de la ville de Haïphong, exercice 1930, article 487, section H, feuille 6, parcelle 1.

Conseil du protectorat du Tonkin Séance du jeudi 21 novembre 1935 ORDRE DU JOUR (La Volonté indochinoise, 21 novembre 1935)

Transfert à M. Delsol d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public à Doson, précédemment accordée à M. Villiam.

Hanoï
AU PALAIS
Cours d'appel (Chambre civile et commerciale)
Audience du vendredi 8 mai 1936
(L'Avenir du Tonkin, 8 mai 1936)

M. le premier président p. i. Nadaillat est assisté de MM. les conseillers Olivier et Barthet.

.

Papou ès qualités et autres contre Jean A. Piou. — La Cour confirme le jugement du tribunal de Haïphong du 10 octobre 1935 dans toutes ses dispositions.

Déboute Papou és qualités, Delsol et la Société Briffaud et Cie, Thomas de toutes leurs conclusions d'appel.

Condamne Papou ès qualités, syndic, Kwong tai Long. Nguyen thi Chi dite Phuc-Loi, Tran thi Kha et la Cie Franco-Asiatique des Pétroles solidairement en tous les dépens. Ordonne la confiscation de l'amende d'appel ordonne l'enregistrement des pièces visées au présent arrêt et non encore enregistrée.

H. de M.

Mariages (*Chantecler*, 26 novembre 1936, p. 6)

Le samedi 21 novembre 1936 à 16 h. à la mairie de Haïphong, de M. Pierre Léo Laporte, surveillant à la Société française des Charbonnages du Tonkin, avec Mlle Hélène Fernande Robert, fille de M. Robert, industriel.

Les témoins étaient MM. Jean Fabien Boé, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, représentant à Haïphong de la Société française des Charbonnages du Tonkin, et Jean Fauvel, agent d'assurances.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

AVIS DE DÉCÈS (*L'Avenir du Tonkin*, 7 juillet 1937)

Madame V^{ve} Briffaud; M^{me} V^{ve} J. Delsol; M^{lle} Marie Briffaud; M. et M^{me} Pierre Delsol et leurs enfants; MM. F. Vidry et R. Vidry; les familles Briffaud, Grillat, Delsol, Vidry, Barge,

Les personnels de la maison P. Briffaud et Cie et des Docks de la chambre de commerce

ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils ont éprouvée dans la personne de

monsieur Pierre BRIFFAUD, chevalier de la Légion d'honneur,

leur époux, frère, oncle, parent et allié, décédé à Montpellier le 5 juillet 1937, dans sa 82^e année et vous prient d'assister à la messe qui sera dite en la cathédrale d'Haïphong, le jeudi 8 juillet à 7 h. 30, pour le repos de son âme.

CARNET DE DEUIL Pierre Briffaud (Les Annales coloniales, 13 août 1937)

Nous apprenons le décès de monsieur Pierre Briffaud, un des plus anciens vétérans du Tonkin, survenu à Montpellier.

Arrivé tout au début de la colonisation du Tonkin, il y a 54 ans, M. Briffaud fut tour à tour transporteur, propriétaire de jonques, puis de chaloupes, entrepreneur des opérations des navires, constructeur de voies ferrées, entrepreneur des docks. Il avait fondé d'importantes affaires, s'intéressant à tout ce qui se faisait dans ce pays qu'il aimait pour l'avoir vu sortir du néant.

Deux traits suffisent à montrer ce qu'était l'homme. Quand les frères Roque, ses concurrents pour l'armement des chaloupes, furent enlevés en 1890 par les pirates, M. Briffaud s'offrit comme intermédiaire ; il se risqua jusque dans les repaires, négocia sous la menace, en imposa par son énergie et obtint la liberté des prisonniers.

Quatre ans plus tard, il accompagna le prince Henri d'Orléans dans une expédition pénible et dangereuse à travers les montagnes du Tibet pour rechercher les sources inconnues du Mékong et de la Salouen, débouchant aux Indes après des milliers de kilomètres parcourus en pays inconnu.

Son souvenir fait évoquer pour les vieux Tonkinois, celui de son vieux compagnon, M. Porchet, disparu il y a deux ans qui, pendant trente ans, développa sous toutes les formes l'industrie mécanique à Haïphong.

Ces vrais colons, qui personnifient une époque et une idée, ont été deux des meilleurs ouvriers du Tonkin.

« Chenonceaux » (*L'Avenir du Tonkin*, 7 septembre 1937)

Liste des passagers embarqués sur le « Chenonceaux » parti de Marseille le 20 août 1937 :

Pour Haïphong : ... M., M^{me} Delsol et enfants...

ANNONCES LÉGALES

ÉTUDE DE Me LARRE, COUESLANT ET DURINGER AVOCATS A LA COUR D'APPEL DE HANOI 42, boulevard Henri-Rivière VENTE PAR SUITE DE SURENCHÈRE DU SIXIÈME (L'Avenir du Tonkin, 20 septembre 1937)

À L'ARRIVÉE

Le paquebot « Claude-Chappe », de la Cie des Messageries maritimes, qui s'est amarré avant-hier, 18 septembre, à 11 h. 30, au porte n° 5 des Docks, a ramené parmi ses nombreux passagers, M. Pierre Delsol, le sympathique directeur d'aconage P. Briffaud et Cie, rentrant de congé.

M. Pierre Delsol, qui était accompagné de M^{me} Delsol et de ses trois enfants, a été accueilli à sa descente par de nombreux amis.

Nous adressons à M. et M^{me} Pierre Delsol, ainsi qu'a leurs enfants, nos meilleurs souhaits de bienvenue.

ÉTUDE DE Mes LARRE ET DURINGER, avocats près la Cour d'appel de Hanoï, 42, boulevard Henri-Rivière HAÏPHONG À VENDRE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR EXPROPRIATION FORCÉE (L'Information d'Indochine, 15 février 1938)

À l'audience des criées du tribunal civil de Haïphong au palais de justice à Haïphong. Un immeuble sis à Haïphong, rue Maréchal-Pétain, n° 14 et 16, inscrit au plan cadastral de ladite ville section E, feuille 18, n° 4 et immatriculé au Livre foncier de Haïphong-Cathédrale, titre foncier n° 35 d'une contenance de 1.326 mètres carrés.

L'adjudication aura lieu le mercredi 23 février 1938, à dix heures, du matin.

La vente par expropriation forcée dont s'agit est poursuivie à la requête de M. DELSOL, entrepreneur, domicilié à Haïphong, ayant pour avocats Mes LARRE et DURINGER, contre M. CHANTEMERLE, syndic-liquidateur, pris en sa qualité de tuteur de M. ACKEIN, ancien notaire à Hanoï, interdit légal, ledit M. CHANTEMERLE domicilié à Hanoï, 3, boulevard Henri-Rivière.

La mise à prix a été fixée par ordonnance de M. le président du tribunal civil de Haïphong, en date du 12 janvier 1938, enregistrée, à la somme de :

Cinq mille piastres ci, 5.000 \$ 00

Les enchères seront d'au minimum 50 \$ 00.

Les charges et conditions de la vente sont celles mentionnées dans la requête précédant l'ordonnance susvisée de M. le président du tribunal civil de Haïphong,

laquelle requête est déposée au greffe dudit tribunal où tout intéressé pourra en prendre connaissance.

(Le Courrier d'Haïphong du 26 janvier 1938)

Chambre de commerce de Haïphong (*Chantecler*, 22 décembre 1938, p. 4)

.....

MM. P. Briffaud & Cie ayant demandé au président d'intervenir à nouveau auprès de la Cie du Yunnan pour que de nouveaux moyens d'évacuation soient mis à leur disposition, celui-ci a écrit à cette Compagnie qui lui a répondu qu'il ne lui était pas possible de lui donner satisfaction pour le moment.

HAÏPHONG (*La Volonté indochinoise*, 1er juin 1939)

Grève des dockers*

Plus de mille dockers se sont mis en grève dernièrement.

Ils ont réclamé : une augmentation de 25 % de leur salaire, l'installation d'une infirmerie aux docks, et 8 heures de travail par jour.

Leurs revendications ont été approuvées par M. Delsol, inspecteur des docks de la chambre de commerce.

La grève a pris fin, tous les dockers ont déjà repris leur travail dès le soir du 30 courant.

Distinctions honorifiques (*Chantecler*, 6 août 1939, p. 6)

Nous avons donné la liste des bénéficiaires de distinctions honorifiques à l'occasion de la fête nationale du 14 juillet, parmi lesquels M. Boé. Une erreur nous a fait attribuer à ce dernier le titre de chevalier de l'Ordre royal du Cambodge, alors qu'en réalité, il vient d'être promu officier de cet ordre. D'autre part, on sait que M. Boé, outre sa qualité de président de la section de l'ATAC ² de Haïphong. est, en même temps, conseiller municipal, et directeur de la « Charbons et agglomérés de Haïphong ». Et c'est au titre d'industriel et conseiller municipal qu'il a été l'objet de la distinction flatteuse en question.

(Courrier d'Haïphong).

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE HAIPHONG (TONKIN) LISTE DÉFINITIVE DES ÉLECTEURS FRANÇAIS Année 1940 (Bulletin administratif du Tonkin, 1er avril 1940, pp. 503)

² Association tonkinoise des anciens combattants.

1. — VILLE DE HAÏPHONG

8 Boé Jean Directeur de la Sté des Charbons et agglomérés 52 Delsol Pierre Représentant de la maison Briffaud

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES CHARBONNAGES DU TONKIN Société anonyme constituée en 1888 (Bulletin économique de l'Indochine, 1943, fascicule 1)

Participations : Charbons et agglomérés de Haïphong, Société anonyme de constructions mécaniques à Haïphong.

Le mariage de mademoiselle Suzanne Forest (La Volonté indochinoise, 13 mai 1943)

Samedi soir, à 17 heures, était célébré à la mairie de notre ville le mariage de mademoiselle Suzanne Forest, fille du docteur Forest et de madame Forest, depuis de si longues années parmi nous, avec le capitaine du génie Jean Bouveret, ancien élève de l'École polytechnique, attaché à l'état-major du commandant supérieur à Hanoï.

Témoins

pour la mariée, M. F. Vidry, vieil ami, de la maison P. Briffaud et Cie, colonel du cadre de réserve

......

Mesdames Delsol, Vidry et Violot, dont les toilettes exquises rivalisaient d'élégance, étaient au bras de messieurs Vidry, Violot et du capitaine Ferron.

Écho (*L'Entente*, 24 novembre 1950)

Après un séjour de quelques mois en France, nous est revenu de la métropole par avion, via Saïgon et Hanoï, M. Jean DELSOL, directeur des Ets Briffaud et Cie, personnalité haïphonnaise fort ancienne et fort connue.

Écho

(L'Entente, 15 mars 1952)

«	— Nous apprenons le départ de Haïphong à destination de la métropole Constellation » régulier d'Air France de dimanche :	par	le

de M. Pierre Delsol, directeur des Ets Briffaud et Cie, qui compte parmi les très anciens Haïphonnais et qu'a remplacé dans ses occupations son fils, M. Jean Delsol, arrivé récemment de France ;

Vente aux enchères de fonds de commerce (*L'Entente*, 1er novembre 1952)

En vertu d'un jugement du tribunal mixte de Haïphong, statuant en matière commerciale, en date du 11 juin 1952, enregistré ;

Et à la requête de monsieur PIERRE DELSOL, industriel, domicilié à Haïphong, nº 1, rue de Bordeaux,

Il sera procédé le 15 novembre 1952, à 10 heures, au n° 4-A, impasse de Lille, Haïphong :

par les soins de maître CHAPERON, huissier, commissaire priseur à Haïphong à la vente d'un fonds de commerce de scieries mécaniques anciennement exploité à Haïphong, rue de l'Arsenal, par le sieur LESCOS, Pierre Jean, domicilié à Haïphong, nº 47, rue Henri-Rivière.

Matériel mis en vente :

Un lot de courroies de transmission;

Un palan de cinq tonnes;

Un moteur électrique Alsthom 3 phases 17 C.V.;

Deux moteurs électriques Alsthom 3 phases 5 C V.;

Un moteur électrique Alsthom 1/2 C.V.;

Deux moteurs E.L.G.E avec meule 1/2 C.V.;

Deux scies passe partout;

Ouatre scies circulaires :

Dix meules Ceta diamètre $175 \times 25 \times 30 - 50 \text{ N}$;

Un lot d'accessoires de scierie comprenant volants, poulies, arbres de transmission, leviers de manœuvres, etc. ;

Un lot de de charpentes comprenant:

- 15 poutres des 3 à 5 m de long eur 22/12 ;
- -60 chevrons de 3 a 5m de long sur 8/8;
- 15 montante en bois de 4 à 6m de long sur 15/5

Un lot de 138 tôles ondulées.

La vente se fera au plus offrant et dernier enchérisseur, au comptant, et sur la mise à prix de une piastre pour le fonds incorporel, et celle de cinquante mille piastres pour le matériel; mise à prix qui pourra être baissée éventuellement.

L'adjudicataire aura à régler en sus tous les frais quelqu'ils soient faits pour parvenir à la vente, les émoluments du commissaire-priseur (10 % du montant de l'adjudication) et les frais de publicité et d'enregistrement.

Pour tous renseignements, notamment sur la consistance du fonds de commerce, et le montant des frais, consulter le cahier des charges déposé en l'étude de Me CHAPERON, 19, rue Maréchal-Joffre, Haïphong.

ROGER CHAPERON, huissier, commissaire-priseur

Écho (*L'Entente*, 3 décembre 1952)

Nous avons appris avec plaisir le retour de France de M. Delsol, directeur de la Société Asiatique de navigation (Ets Briffaud) et de M^{me} Garnery et de ses trois enfants.

_

LÉGION D'HONNEUR MINISTÈRE DES RELATIONS AVEC LES ÉTATS ASSOCIÉS (Journal officiel de la République française, 19 février 1953)

Au grade de chevalier.

Delsol (Pierre), entrepreneur de débarquement à Haïphong ; 31 ans 11 mois 17 jours de pratique professionnelle.

M. Delsol chevalier (*L'Entente*, 26 février 1953)

Dans la même promotion figure au nombre des nouveaux chevaliers de la Légion d'honneur M Pierre Delsol, vieil Haïphonnais, l'un des pionniers de notre ville, actuellement en congé en France. Sa grande modestie ne nous a pas permis d'obtenir de nombreux renseignements sur sa longue et laborieuse carrière en ce pays qui pour être simple n'en est peut-être que plus méritoire.

M. Pierre Delsol eut, durant la guerre 1914-18, une conduite fort brillante attestée par une médaille militaire, une croix guerre et la distinguished conduct-medal pour services rendus à l'armée britannique en Syrie.

M. Delsol arriva en 1926 à Haïphong où il succéda a M. Briffaud comme directeur de la Société P. Briffaud et Cie, entreprise d'acconage et de manutention. Depuis, sauf pour de rares congés pris a la métropole, il résida en notre ville.

Nous voulons noter plus particulièrement qu'à heures difficiles, il fit partie du Comité d'entraide aux Français fondé le 9 mars 1945. Par la suite, il fut nommé par le général Alessandri représentant officiel de la collectivité française.

Que de services, presque toujours insoupçonnés, ne rendit-il pas à ce double titre!

Nous savons que beaucoup de Haïphonnais d'une époque troublée et cruelle lui doivent beaucoup de reconnaissance. Ce nous est une raison de plus d'applaudir aujourd'hui à une croix bien méritée et qui était, de longtemps, attendue.